

# **29 avril 2014 - Pétition pour un accès équitable de tous à tous les postes comptables**

En janvier 2014, s'est ouvert un cycle de négociations, avec les organisations syndicales pour l'accès aux postes comptables. A mi-chemin, le 2 avril, le Directeur général vient de dévoiler ses propositions.

L'enjeu était selon la direction « d'offrir aux cadres supérieurs des parcours de carrière riches et attractifs, dans la perspective de l'entrée en vigueur des règles de gestion unifiées ».

Pour FO DGFIP, le compte n'y est pas ! En effet les propositions de la DG ont pour effet principal de diviser les comptables en opposant les grades entre eux du fait d'une très forte réduction de leurs possibilités de promotion.

A titre d'exemple les possibilités d'accès des IDiv HC, filière GP, aux postes indicés HEA passeraient de 80% à 10%.

Les IP, filière fiscale, pouvaient légitimement espérer un déroulement de carrière attractif, majoritairement vers le grade d'AFIPA mais aussi en direction des postes comptables indicés. Ce qui leur est proposé se limite à un accès de 5%, vers des postes indicés HEA et surtout vers des indices 1015 et 1040. Par ailleurs, l'absence de quotas sur les postes indicés HEB et HEC interdira dans les faits l'accès aux HEB aussi bien aux IDivHC qu'aux IP ainsi que l'accès aux HEC aux AFIPA alors qu'ils peuvent statutairement y prétendre.

Alors que les C2 sont ouverts aux Idiv HC et aux IP, et constituent la voie d'accès au grade d'Idiv HC pour les Idiv CN, la DG ne propose pas de quotas. Cette absence fait peser un risque majeur sur les possibilités de promotion des Idiv CN.

Ce projet, en totale contradiction avec les objectifs affichés et les promesses renouvelées, est totalement inacceptable.

Il ne peut générer que déception, démotivation et pour tout dire absence totale de reconnaissance des parcours professionnels et des sujétions spécifiques aux comptables, dans un contexte particulièrement dégradé de l'exercice de la fonction.

Par ailleurs ce blocage des débouchés pour les Idiv CN, les Idiv HC et les IP aura inévitablement des conséquences dramatiques pour la carrière des inspecteurs qui verraient leurs possibilités de dérouler une carrière comptable pratiquement réduites à néant.

En signant cette pétition, je fais connaître au Directeur Général que son projet est inacceptable.

La rédaction de nouvelles propositions conformes aux objectifs affichés, en introduction de ces groupes de travail, s'impose pour garantir un déroulement de carrière attractif et motivant pour tous les comptables et faire en sorte qu'aucun ne soit perdant.